

# Service public de rénovation énergétique des logements privés de Tours Métropole Val de Loire

Fonctionnement 2023 et 2024



**MONTANT TOTAL : 546 505.45€ TTC**  
**DONT FEDER : 327 903.27 €**

Ici, l'Union européenne cofinance un projet pour :

Permettre aux propriétaires occupants et copropriétés de disposer de l'ensemble des conseils et accompagnements techniques, administratif et financiers nécessaires pour bien rénover leurs logements, diminuer les passoires énergétiques et réduire les consommations énergétiques au niveau local ; grâce à la mobilisation d'une équipe dédiée constituée de profils experts en matière de rénovation énergétique,